



HAL
open science

Le genre, variable centrale de la violence sociale ?

Sylvie Ayrat, Yves Raibaud

► **To cite this version:**

Sylvie Ayrat, Yves Raibaud. Le genre, variable centrale de la violence sociale?. A. Ndiaye et D. Ferrand-Bechmann. *Violences et société, regards sociologiques*, Desclée de Brouwer, pp.233-250, 2010. halshs-00555534

HAL Id: halshs-00555534

<https://shs.hal.science/halshs-00555534>

Submitted on 13 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le genre, variable centrale de la violence sociale ?

Sylvie Ayral, LACES, Université de Bordeaux 2 Victor Segalen
Yves Raibaud, ADES-CNRS, Université de Bordeaux 3 Michel de Montaigne
ayrals@wanadoo.fr - y.raibaud@ades.cnrs.fr

Confessons-le d'emblée : le but de cet article n'est pas de savoir si le genre est une variable centrale de la violence sociale mais comment cette hypothèse (qui induit la possibilité d'un changement social) est réfutée et quelles connaissances sont mobilisées à cet effet. Il s'agit d'identifier les modèles récurrents mis en œuvre par les « membres »¹ (par exemple la communauté scientifique des sciences humaines et sociales) lorsqu'ils examinent le sens de ces modèles par l'observation de « ce que les gens font ».

Mais recadrons l'hypothèse par l'évidence des chiffres : 88%² des personnes mises en cause par la justice sont des hommes, chiffre qui monte à 94 % dès qu'il y a acte violent, agression, meurtre. 83 % des conducteurs impliqués dans la délinquance routière sont des hommes... Sur 192 décès enregistrés en France suite à des violences conjugales, 166 sont le fait des hommes, soit 86,5%³... Il est peu de faits sociaux étiquetés « violence » qui ne soient majoritairement le fait des hommes : violence scolaire, violence dans le cadre familial, violence urbaine...

Dans deux corpus de recherche où cette asymétrie sexuée apparaît de façon flagrante⁴, nous avons constaté que des professionnel.le.s de l'éducation, de l'animation sociale ou de l'action culturelle en proposaient les mêmes explications, mobilisant pour cela une série de savoirs construits leur permettant une analyse réflexive de leurs pratiques. Nous avons essayé de faire une typologie de ces savoirs en interrogeant quelques « membres » de la communauté des sciences humaines et sociales pour vérifier la régularité des réponses obtenues. Nous l'avons fait (non sans malice) lors du dernier congrès de l'AFS dont le thème central était la violence (Paris, 2009). L'article qui suit n'a d'autre prétention que de faire part de cette démarche qui emprunte à la fois à un ensemble de données exhaustives compilées dans nos recherches et à un ensemble de « faits », « situations » ou « études de cas » parsemés que nous raccrochons de façon intuitive à notre hypothèse.

1. Deux corpus de recherche

a) Sanctions et genre au collège

80% des sanctions (tous motifs confondus) distribuées dans un échantillon de 5 collèges français aux caractéristiques sociales et culturelles très différentes concernent des garçons (Ayral, 2009). Cette proportion augmente lorsqu'il s'agit de sanctions attribuées pour indiscipline et/ou insolence, et dépasse 90% pour les dégradations ou les violences sur autrui. Même s'il existe des variations du nombre des sanctions par élève reflétant les « climats d'établissement », les pourcentages sexués sont d'une remarquable régularité. Alors que l'Education Nationale réaffirme à chaque rentrée le principe d'égalité des sexes ces chiffres ne sont jamais interrogés. Nous sommes donc en face d'un phénomène vierge, propice à une enquête peu biaisée par des dispositifs de formation, un débat interne ou une influence des médias nationaux. L'étude, portant sur 5842 sanctions, a été complétée par des entretiens incitant les enseignant.e.s et autres personnels des établissements concernés à rechercher des explications à cette asymétrie sexuée. La première question (80% de garçons sanctionnés, que pensez-vous de ce chiffre ?), génère aussitôt une première série de réfutations : oui mais ne

¹ La notion de « membre » renvoie à une compétence en matière de pratique sociale et de sens commun, celle notamment qui concerne les « allants de soi » du groupe : pour les ethnométhodologues la vie sociale repose sur une somme infinie d'« éléments tenus pour acquis » (*taken for granted*) construisant la normalité des circonstances (Goffman, 1973). H. Garfinkel emprunte à A. Schütz la notion de typicalité, à savoir la manière dont les événements et les faits se rangent dans des formes régulières, prévisibles, typiques ; elle rend possible la normalisation des situations grâce au recours à ce stock de connaissances toujours disponibles et modulables (Garfinkel, 1967)

² Source : données 2003 du Ministère de l'intérieur.

³ Source : DAV, Etude nationale des décès au sein du couple (2007).

⁴ Ayral S., (2009), *La fabrique des garçons. Sanction et genre au collège*, thèse de doctorat Université de Bordeaux ; Raibaud Y., (2005) *Territoires musicaux en région*, éd. MSHA.

s'agit-il pas d'enfants de classes sociales défavorisées ? En échec scolaire ? Etrangers, enfants d'étrangers ? Les précisions apportées, montrant la faible variation du pourcentage par sexe selon l'origine socioculturelle et les résultats scolaires des élèves sanctionnés, provoquent une deuxième série de réfutations : n'est-ce pas en train de changer ? N'y-a-t-il pas de plus en plus de filles punies ou violentes ? Ces réfutations sont à leur tour contredites par la faible évolution du nombre de filles sanctionnées, notamment pour actes de violence. Ces précisions irritent et provoquent chez les interlocuteurs une clôture du débat (de toute façon c'est génétique... psychologique... immémorial... mondial...) ou au contraire un durcissement (la question du sexe est un faux problème... un effet de mode... cela cache les vraies discriminations envers les enfants de milieux défavorisés...). Les entretiens permettent de constater une régularité des connaissances mobilisées par les enseignant.e.s. Les élèves interrogé.e.s sur ces questions fournissent des réponses proches, montrant qu'ils partagent les mêmes éléments tenus pour acquis que les adultes qui les encadrent.

b) Musiques actuelles et cultures urbaines

Un travail de recherche sur les « musiques amplifiées » (rock, rap, techno, reggae) et sur les cultures et sports urbains (danse hip-hop, graff, skate, rollers, bmx) aboutit au même type de questionnaire dès lors qu'il est constaté que ces pratiques sont majoritairement masculines (Raibaud 2005, 2007). Le fait qu'elles soient l'expression des jeunes, en particulier ceux qui viennent des classes populaires et des quartiers fragiles, est tenu pour acquis. Des aides publiques sont accordées en France pour encourager ces pratiques, entre prévention de la délinquance, politique de la jeunesse et culture. Des réseaux départementaux ou régionaux s'organisent et diffusent un nouveau modèle d'action sociale et culturelle s'appuyant sur de « nouvelles » cultures « émergentes » bientôt appelées « cultures urbaines ». Les équipements consacrés à ces cultures sont contemporains de nouveaux modèles d'architecture qui se diffusent à partir des années 1990 : salles de répétitions, skates parcs et cités stades font aujourd'hui partie de l'aménagement de la plupart des villes de France.

Le fait que ces équipements soient occupés par les jeunes garçons n'est jamais envisagé, et pourtant : il y a 85% de garçons dans les lieux de répétition du rock, 90% sur les skates parcs, 100% sur les cités stades. A la question posée « pourquoi n'y a-t-il que des garçons dans ces équipements ? », leurs responsables répondent d'abord par la négation : les chiffres sont faux, il y a beaucoup de filles. Ensuite, dès qu'il est admis que les chiffres sont justes, les professionnels interrogés montrent le rôle actif de la minorité : les filles sont moins nombreuses, mais très actives et il y en a de plus en plus. Lorsqu'on peut démontrer que le « de plus en plus » est relatif, ils temporisent : l'important est de s'occuper des jeunes qui sont écartés des loisirs et de la culture (les jeunes des quartiers, issus de l'immigration par exemple). D'autre part les filles auraient des équipements spécifiques pour elles (les salles de danse, de gym).

L'idée de canaliser la violence des jeunes dans des activités d'expression concerne principalement les jeunes garçons, mais que peut-on y faire ? N'est-ce pas eux qui posent problème ? « *On ne va tout de même pas mettre en place une discrimination positive pour les filles dans le rock* » nous dit Fabien, coordonnateur d'un réseau de musiques amplifiées.

A partir de ces deux corpus et sur la base des entretiens qui les ont complétés, nous avons essayé de recenser les différents arguments fournis pour expliquer l'asymétrie des chiffres.

2. Interpréter l'asymétrie sexuée : explications les plus courantes

a. La faute aux gènes et aux hormones

Les adultes consultés en entretien inscrivent d'emblée les comportements dans une bipolarité garçons/filles, opérant une naturalisation des comportements sexués. Ils s'appuient en particulier sur l'idée :

d'hormones mâles augmentant l'agressivité naturelle chez les garçons...

« Les garçons sont naturellement plus turbulents que les filles. Pour avoir élevé des quantités d'animaux, j'ai pu observer que les mâles sont naturellement plus agressifs. Quand on veut un animal doux on choisit une femelle (F).

d'une maturité décalée dans le temps selon les sexes et liée à la puberté...

« Pour moi une fille de 3^{ème} c'est déjà une petite femme, un garçon de 3^{ème} c'est encore un gamin. Il y a un décalage de maturité de deux ans. [...]. C'est peut-être dû à la maturité des ovaires etc. Il se trouve que la maturité sexuelle c'est pareil : normalement elle est plus tôt chez les filles que chez les garçons » (F).

« Ben déjà la différence de maturité... Ils sont plus bébés, quoi, ils sont plus puérils, ils restent jeunes dans leur tête plus longtemps » (H).

d'une détermination génétique différenciée...

« Bon je pense quand même qu'il y a quelque chose de vrai, c'est un problème génétique pour moi. Ils sont plus agressifs que les filles, ils font la guerre. [...]. La fille, génétiquement ou par, par sa physiologie, me paraît plus calme, et bien plus apaisante qu'un garçon » (H).

de rôles sexués induits par la différence entre organes génitaux masculins et féminins : d'un côté un pénis extérieur, visible, démonstratif ; de l'autre une « absence de sexe »...

« Les garçons ont une forme de violence non contenue qui a besoin de déborder, et euh... la puberté des garçons est beaucoup plus extériorisée, ça se manifeste par un développement physique, un développement sexuel, comment dirai-je, évident [...] à l'inverse, les... les transformations féminines me semblent beaucoup plus intérieures, beaucoup plus raisonnées, euh... les violences chez les filles sont beaucoup plus psychologiques et personnelles et se manifestent moins, enfin, de façon moins évidente que chez les garçons. Les garçons, on sent de suite qu'il y a une forme... chez les filles c'est beaucoup plus intérieur » (H)

Le glissement vers la différence culturelle va de soi : depuis des millénaires se seraient créées et transmises une culture masculine et une culture féminine, le masculin serait lié à la guerre et à la violence. Que les garçons s'affrontent sur un terrain de foot plutôt que dans des guerres serait un moindre mal... En parallèle existerait une culture féminine immémoriale : les compétences maternelles, le goût de s'occuper des autres...

b. Nature ou culture ?

Ce constat vaut particulièrement lorsqu'il s'agit de populations étrangères, les « cultures ethniques » venant étayer la conviction d'une nature différenciée :

« Ici, le problème des garçons, c'est surtout les gens du voyage... Chez les gitans, les hommes sont les rois... Il ne faut pas toucher à un garçon gitan, sinon, on a toute la famille sur le dos » (F)

« Le problème, à C., c'est les garçons maghrébins... La culture musulmane, c'est les hommes qui dominent... Les grands frères surveillent leurs sœurs » (H)

L'important pour ce directeur d'un centre d'animation de quartier, c'est l'origine sociale et culturelle des jeunes :

« Pour moi ce sont avant tout des jeunes des quartiers, beaucoup de maghrébins, d'africains... On leur donne des endroits où ils peuvent s'exprimer... où on s'occupe d'eux... Mieux vaut qu'ils soient violents dans des textes de rap où sur des terrains de sport que dans la rue... quelle autre solution ? » (H).

Mais où sont les filles des quartiers ?

« Les filles maghrébines sont plus mûres que les garçons... elles savent mieux s'occuper... elles réussissent mieux en classe » (H). Mais ça aussi, ça change : « Il y a de plus en plus de filles violentes [...] aujourd'hui on voit apparaître des chefs de bande, elles ont un ascendant sur les autres » (H, chef d'établissement).

Les responsables des musiques amplifiées ont la certitude que les choses évoluent : « Il y a de plus en plus de filles dans le rock... faut voir comment elles occupent la scène !... » (H) et semblent soucieux de promouvoir ces musiciennes. Ils les comparent aux sportives, notamment dans les sports de glisse où les pratiques féminines seraient en pleine expansion. Les équipements et les dispositifs qui permettent les loisirs préférés des jeunes seraient des lieux de promotion pour les filles.

En réalité les filles qui accèdent à ces loisirs sont peu nombreuses mais très visibles, du fait de leur non conformité aux rôles de genre. Le retour aux chiffres surprend. Un responsable d'un skate parc municipal à Lausanne nous affirme d'abord que son skate parc est mixte. Tout compte fait, il n'y a que 9 % de filles, et une seule dans l'équipe d'encadrement de 8 personnes. Il nous explique ensuite que son skate parc est dans un quartier excentré de la ville, à forte proportion de population étrangère. Ce sont les résistances culturelles qui expliquent la faible fréquentation par les filles de ces équipements mais « il y en a de plus en plus ».

c. La conviction d'une polarisation excessive sur les inégalités hommes-femmes

Certains redoutent que la variable sexe occulte l'importance des autres variables. Un responsable de la politique de la ville déclare : « *Je suis pour la mixité de genre mais il ne faudrait pas que cela nuise au projet politique du maire qui est la mixité sociale* » (H). Il nous donne l'exemple de ce groupe de jeunes comprenant des « *maghrébins et des français* », garçons et filles, partis ensemble en vacances : « *Cela fait plus pour la mixité que si l'on avait fait une action spécifique en direction des maghrébins* ». Les garçons maghrébins auraient été moins « *machos* » du fait de la présence des « *autres garçons* ».

Autre argument, le refus de la « *discrimination positive* ». Si l'on propose aux filles des activités, c'est à elles de s'en emparer, on ne peut pas les y obliger. « *Elles ont aussi des espaces pour elles, comme les salles de danse, on ne va pas forcer les garçons à faire de la danse !* » (H). Protestation ironique, concernant cette fois les sanctions : « *Qu'est-ce qu'il faut faire, il faut punir davantage les filles ?* » (H). Les filles seraient « *plus malignes, elles feraient tout en douce* » ce qui expliquerait qu'elles échappent à la punition. On ne peut pas faire l'égalité sans les filles, elles ont aussi leur part de responsabilité, elles tirent leur épingle du jeu.

Des filles victimes ? Cela se passe dans les familles pauvres, dans les quartiers à forte proportion d'immigrés. Il ne faut pas faire des violences entre sexes une priorité mais les traiter à égalité avec les autres discriminations. Ce serait la « *faute* » du féminisme, d'avoir voulu polariser le débat sur les inégalités hommes femmes et sur les violences faites aux femmes. Le féminisme d'aujourd'hui aurait mieux à faire avec le problème du voile et de la *burqa* qu'avec celui de l'égalité des filles et des garçons au regard de la sanction ou de l'accès aux équipements des loisirs des jeunes.

D'autres extraits d'entretiens, menés avec les élèves et les jeunes fréquentant les équipements de loisirs, montrent une continuité dans les modes d'explication de l'asymétrie sexuée : la classe jeune partage les représentations de la classe adulte lorsqu'il s'agit d'expliquer ses propres comportements. Cependant le fait que les adultes interrogés le soient en tant que professionnels nous renseigne sur la façon dont s'élabore une réflexivité sur leurs pratiques. Les « *allants de soi* » puisent alors dans les principaux champs scientifiques mobilisés par les sciences humaines et sociales et servent à réfuter l'hypothèse que la variable genre puisse être centrale dans la violence sociale en général. La réfutation se fait selon trois procédés : naturalisation des rôles sexués (concept emprunté à la sociologie du genre), relativisation de la centralité de la variable genre selon l'espace/temps dans lequel son occurrence est étudiée et enfin négation pure et simple, arguant que les variables « *classe sociale* » et/ou « *race* » seraient les variables centrales.

3. Trois procédés de réfutation

La naturalisation des rôles sexués s'inscrit probablement dans une division du travail scientifique qui attribue la compétence des connaissances sur le sexe à la psychologie, la biologie et la neurobiologie. La *doxa* freudienne affirme aujourd'hui encore le caractère universel des rôles sexués dans la construction du sujet mais surtout la régularité mécanique des perturbations dues aux défaillances du modèle parental. Cette construction scientifique peut aller jusqu'à déterminer des rôles de genre attribuant aux hommes et aux femmes des fonctions différentes dans une « *Société* », vue allégoriquement comme l'extension d'un « *Etat de Nature* » conçu sur un même modèle structurant. Des livres promus par les médias sont construits sur ce modèle hétéronormatif et le plus souvent androcentrique. Ils transportent la métaphore psychanalytique à la sociologie de la famille (Naouri, *Eduquer les enfants, l'urgence d'aujourd'hui*, 2008), aux sciences politiques (Schneider, *Big Mother, psychopathologie de la vie politique*, 2001) ou de la société dans son ensemble dans une vision réactionnaire et polémique (Zemmour, *Le premier sexe*, 2004).

Les biologistes et neurobiologistes appelés en renfort, constatent et entérinent, avec des outils scientifiques « *traditionnels* », c'est-à-dire non soumis à l'épreuve du genre, l'asymétrie des sexes. Ils importent fréquemment dans leurs démonstrations des références aux mœurs animales. Le biologiste Henri Laborit (*in* Prairat, 2001, p. 91) est convoqué pour expliquer les attitudes des élèves stigmatisés par l'échec scolaire. En situation d'agression les élèves, comme les animaux, auraient le choix entre trois types de réponses : la soumission, la fuite et la lutte. Le neurobiologiste Jean-Didier Vincent donne son explication des difficultés de la mixité : « *La mixité n'est pas une situation naturelle : c'est une évidence, notamment sur le plan biologique. Dans le monde animal, mâles et femelles restent très souvent en groupes séparés, un sexe opprime l'autre et c'est, le plus souvent, le sexe masculin qui est l'oppressé.* (id). L'anthropomorphisme de quelques espèces animales, choisies pour la cause, suffit pour étayer un raisonnement dans le champ des sciences sociales (Bozon, *in* Laufer, Marry, Maruani, 2001, p.169 et 170).

Le deuxième procédé de réfutation est la relativisation. Elle prend appui sur l'espace (la violence masculine serait le fait de cultures étrangères, en particulier du Sud et de l'Est) et sur le temps (la violence masculine aurait tendance à régresser sous l'effet de la civilisation). La perspective géographique et historique génère un discours positif ethnocentré qui consiste à mobiliser les connaissances pour montrer « *ce qui va dans le bon sens* » et

notamment l'émancipation des femmes européennes comme un modèle universel, mettant à égalité hommes et femmes pour le pire ou le meilleur.

Jean-François est un géographe culturel qui travaille sur le rapport entre exotisme et érotisme. Il évoque la tradition coloniale des « congais » et des « vabinés » (dans les faits des prostituées mineures au service des soldats coloniaux) comme des fantasmes de la société européenne du XIXe et du début du XXe siècle, immortalisées par la littérature (Pierre Loti), la peinture (Paul Gauguin) ou la presse géographique grand public (National Géographique). On peut penser que le tourisme en général et le tourisme sexuel en particulier s'inscrivent partiellement en continuité de cette histoire⁵.

La première question que lui posent toujours les étudiant.e.s et les collègues universitaires qui assistent à ses cours et conférences, à propos du tourisme sexuel, est celle des femmes blanches, canadiennes ou suédoises, qui vont dans les pays du Sud acheter les faveurs de jeunes prostituées noirs (phénomène marginal si l'on se réfère aux chiffres connus du tourisme sexuel). Est-ce parce qu'il est agréable de penser l'émancipation de la femme blanche? De penser l'égalité des hommes et des femmes blancs dans ce commerce du corps (contre toute évidence) ?

L'asymétrie sexuée de ces violences sexuelles (notamment la prostitution de mineurs garçons ou filles de pays pauvres, dont les consommateurs sont exclusivement des hommes) est ainsi relativisée au profit d'un débat plus large entre « abolitionnistes » et « non abolitionnistes » de la prostitution : si « de plus en plus » de femmes recourent à la prostitution, le problème n'est plus celui de la domination masculine mais celui d'une société libérale, autorisant l'exploitation des « travailleurs du sexe ».

Johanna est sociologue et chargée de mission dans une Union Régionale des Droits de la Femme⁶. Chaque fois qu'elle fait un exposé sur les violences conjugales, la première question qui lui est toujours posée est celle des violences faites aux hommes : n'y en a-t-il pas de plus en plus? Ne sont-elles pas sous-évaluées par le fait que les hommes n'osent pas se plaindre? La deuxième vient juste après: l'augmentation du nombre de violences faites aux femmes ne viendrait-elle pas de l'amélioration de l'écoute de celles-ci dans les commissariats?

La relativisation des violences faites aux femmes s'inscrit ainsi dans les mêmes schémas : l'égalité des hommes et des femmes face au plaisir comme à la violence se ferait peu à peu, les classes moyennes blanches des pays démocratiques montrant la voie. Concernant les violences conjugales, Johanna dit également qu'elle peine à convaincre les étudiant.e.s comme ses collègues de l'égalité statistique de toutes les femmes face à cette violence, quels que soient la classe ou le milieu. Le doute subsiste sur la réalité des chiffres car « on » est certain que la pauvreté et l'origine ethnique en sont les facteurs premiers. Le sexe n'est pas envisagé en soi comme une variable explicative des problèmes qui se posent lorsqu'il s'agit de mettre en place une société plus juste (et le système d'éducation qui va avec) car les injustices les plus grandes seraient ailleurs.

Le troisième procédé est la négation : n'est-il pas « imprudent » d'envisager l'usage statistique de la variable sexe (comme celle de la variable « race »). Construire des outils de mesure de discrimination du sexe ou de la « race » pourrait avoir un effet performatif et faire advenir son objet (J. Butler, 1990). En construisant des catégories distinctes on prendrait le risque de mettre en danger les principes d'égalité des hommes et des femmes inscrits dans la loi, ce qui, au final, risquerait de pénaliser les femmes dont l'une des chances de pouvoir accéder aux espaces de pouvoir serait l'existence d'un système républicain fondé sur l'égalité des sexes. Cette position construit ses arguments dans la mise en valeur des exceptions : il y a de plus en plus de filles diplômées, mais aussi de femmes chefs d'entreprises, pilotes d'avion, gendarmes ou conductrices de bus. Parallèlement, il y aurait de plus en plus de filles violentes, indisciplinées ou délinquantes... On irait donc vers une égalité des sexes, les limites de cette égalité étant celles que les femmes veulent bien se construire elles-mêmes.

Michel Wieviorka propose la figure de l' « anti-sujet », celui qui est entraîné dans la spirale de la violence et finit par non seulement par l'assumer mais par se construire par la violence⁷. Concernant la violence nazie, il s'oppose à la vision d'Hanna Arendt qui, lors du procès Eichmann, avait limité la responsabilité des criminels de guerre, considérant qu'ils étaient des êtres formatés pour obéir aux ordres. Sur la question de savoir si « l'anti-sujet » n'est pas un homme plus qu'une femme, Michel Wieviorka nous répond en citant l'exemple des criminelles de guerre nazies: il n'y a pas de violence essentiellement masculine (ce que dit également Elisabeth

⁵ Conférence du 22 février 2010, Maison des Suds, Pessac, notes personnelles.

⁶ Conférence du 8 décembre 2009, café géographique, Bordeaux, notes personnelles.

⁷ Conférence du 16 avril 2009, « Violences extrêmes », III^e congrès de l'A.F.S., Paris, 2010, notes personnelles.

Badinter) puisqu' il existe aussi des criminelles nazies. Cela ne fait aucun doute, mais pourquoi évacuer l'asymétrie des chiffres ? Pourquoi ne pas les considérer comme un fait sociologique ?

Pour Michel Wieviorka (dans sa réponse orale à notre question) comme pour Elisabeth Badinter (*Fausse route*, 2004), l'existence des criminelles de guerre nazies permet de ne pas essentialiser la violence masculine et de laisser au sujet (à l'antisujet) toute sa responsabilité. Essentialiser la violence masculine aurait de plus pour effet pervers de construire l'identité féminine sur le statut de victime (Wieviorka, 2005, p. 84 et suivantes). Mais quelle est la valeur de la réflexion sur l'anti-sujet, auteur de sa propre violence, s'il s'avère qu'il est un homme quatre fois plus souvent qu'une femme ?

D'autres exemples corroborent la typicalité des « allants de soi » mais les combinent d'une façon discontinue en rapport avec les situations de violence observées.

Consuela Corradi (Université de Rome) évoque les femmes victimes des guerres, en particulier les femmes victimes de viols collectifs lors des conflits qui ont marqué la fin de l'ex-Yougoslavie dans les années 1990⁸. A la question : « existe-t-il une nature masculine qui permette d'expliquer ces phénomènes ? » la sociologue répond qu'elle pense que tous les hommes ne sont pas violents, même s'il est vrai que dans le cas des viols collectifs la violence extrême est toujours le fait des « hommes en groupe ». A une seconde question « pensez-vous que les sports, notamment les sports violents, soient une possibilité pour canaliser la violence masculine dans des activités symboliques ? » la sociologue répond plutôt par l'affirmative. L'hypothèse d'une violence masculine est donc d'abord réfutée (tous les hommes ne sont pas violents), puis envisagée (en cas de guerre, ce sont les hommes qui sont violents), puis acceptée (on peut canaliser la violence des hommes dans des activités violentes symboliques).

Sur le sujet des viols collectifs pendant les guerres yougoslaves il est difficile de trouver un contre exemple féminin, d'autant que ces viols s'accompagnent du fantasme exprimé de féconder les femmes de l'ennemi. La naturalité du sexe masculin pénétrant, son rapport avec la domination masculine et le pouvoir politique, s'expriment là dans toute leur violence et imposent les images terribles d'une nature masculine sauvage. La relativisation consiste alors à affirmer que « tous les hommes ne sont pas violents » et qu'il y a un effet d'entraînement, de socialisation des hommes dans la violence. Qui sont ces hommes violents dont il faudrait canaliser la violence dans des activités symboliques ? Sont-ils nés violents ? Ont-ils été éduqués à devenir des hommes violents ? Sont-ils devenus des hommes violents par l'effet de la guerre ?

Abram de Swann (Université d'Amsterdam) évoque la prison d'Abou Gbraïb (deuxième guerre d'Irak, 2002) en proposant une lecture de photos où l'on voit Lynndie England, une jeune soldate américaine souriante le pied sur les corps de prisonniers irakiens ligotés et nus⁹. L'analyse faite par Abram de Swann est subtile : il évoque l'humiliation subie par les irakiens en voyant ces images d'une femme blanche dominatrice... Ces clichés peuvent être aussi lus comme des photos pornographiques et sont visionnés très rapidement par des centaines de millions d'internautes dans le monde... Leur diffusion fait scandale et entraîne une condamnation de la jeune militaire américaine... A la question « qui a pris la photo ? », Abram de Swann répond en montrant l'arrière-plan : on y voit l'homme dont la jeune américaine est amoureuse et qui lui a demandé de poser pour la photo (d'autres tirages les montrent ensemble dans des postures semblables). Est-ce que cette photo corrobore le « de plus en plus de femmes violentes » qui a pour fonction de légitimer l'égalité des hommes et des femmes blanches ? Comment se jouent les rapports sexe/ 'race' dans cette affaire ?

La mise en scène de la violence *via* ce cliché et le sens social qu'il prend par sa diffusion immédiate et illimitée permet cette fois-ci une interprétation globale dont la violence de genre n'est pas exclue et même évoquée comme étant possiblement une variable centrale, dont le sens interfère avec d'autres références aux rapports de domination liés à l'âge, la race ou la persistance de la domination coloniale.

Ainsi, que ce soit dans le monde professionnel ou dans le monde universitaire auquel les professionnel.le.s se réfèrent, de nombreuses personnes (mais pas toutes) arrivent à relativiser ou nier la prédominance des violences faites par les hommes pour ne pas acter une asymétrie factuelle que tous les relevés empiriques tendent à confirmer. Ces personnes réagissent parfois ainsi pour éviter le piège qui ferait de la violence un phénomène consubstantiel de la "masculinité", que ce soit par la nature, par la culture ou par la socialisation... Mais dans tous les cas, cette convergence dans les manières de réfuter l'idée d'une sur-prévalence

⁸ Conférence du 16 avril 2009, « Violences extrêmes », III^e congrès de l'A.F.S., Paris, 2010, notes personnelles.

⁹ Conférence du 16 avril 2009, « Violences extrêmes », III^e congrès de l'A.F.S., Paris, 2010, notes personnelles.

des faits violents masculins participe à secondariser la variable sexe. Il n'est pas dit que chercher à savoir si les femmes ont aussi leurs actes ou types de violence, ou penser qu'elles vont finir par « rattraper » les hommes sur ce terrain ne soit pas une manière de recentrer efficacement la variable sexe. Bien au contraire, cela peut être une autre façon de questionner la violence par le prisme du genre. Le risque dans ce cas est que la question disparaisse dans la réception du propos au profit de l'émotion provoquée par l'inversion des rôles de genre.

Conclusion

A l'intérieur de la question du genre – qui reste encore l'une des postures des sciences sociales les plus épistémologiquement porteuses (comme l'a montré la remarquable session « Violence et genre » du III^e congrès de l'AFS à Paris) le masculin reste encore une « énigme sociologique » peu explorée. Comment peut-on parler de la violence sociale en ignorant qu'elle est d'abord un fait masculin? Quels enjeux recouvrent cette occultation? Le problème que nous percevons dans les entretiens n'est pas que la variable sexe soit oubliée mais qu'elle soit considérée comme une variable secondaire, indépendante, périphérique : ainsi lorsqu'on pense « genre et violence sociale » c'est plutôt à la violence faite à une minorité de femmes qu'on se réfère. La violence des hommes est ensuite envisagée au neutre et non pas comme une violence du masculin, y compris dans la violence faite aux hommes par les autres hommes. Dans nos travaux de recherche sur ces objets que sont la sanction au collège et les cultures urbaines, nous avons souvent utilisé les pistes ouvertes par Maurice Godelier en montrant que la violence entre garçons avait pour fonction centrale la désignation des « grands hommes » (M. Godelier, 1988) au sein du groupe de pairs, processus inséparable du sexisme et de l'homophobie (D. Welzer-Lang, 2004). Il pourrait être intéressant d'étendre ces pistes à d'autres domaines qui font notre paysage quotidien et qui sont porteurs de grandes émotions collectives, comme les émeutes urbaines, le foot, l'identité nationale, la violence à l'École... Il est peu de faits sociaux qui agitent notre société contemporaine qui ne puissent être utilement passé au « scanner » de la sociologie du masculin, comme pourrait le faire un antivirus sur nos appareils informatiques. Cette posture critique nous permettrait peut-être de vérifier si notre vision du monde n'est pas infectée par un point de vue androcentrique et hétéronormatif qui nous empêche de voir la force de la domination masculine et la violence sociale qui en résulte.

Ayral S., (2009), *La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège*, thèse de doctorat s.d. E. Debarbieux, Université Bordeaux 2 Victor Segalen.

Badinter E., (2003), *Fausse route*, Paris, Odile Jacob.

Bourdieu, P., (1998), *La domination masculine*, Paris Ed. de Minuit.

Bozon M. (2001), « Sexualité et genre », in Lauffer J., Marry C., Maruani M. et al., *Masculin-féminin, questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Puf, p. 169-186.

Butler J., (1990), *Gender Trouble : feminism and subversion*, New-York, Routledge.

Garfinkel H., (2007 [1967]), *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF.

Godelier M., (1988), *Trahir le secret des hommes*, Le Genre Humain n° 17.

Goffman E., (2002 [1977]), *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute.

Haraway D., (2007), *Manifeste Cyborg*, Paris, Exils.

Prairat E., (2001), *La sanction en éducation. Idées, résultats et problèmes*, Paris, PUF.

Raibaud Y., (2005), « Des lieux construits par le genre », in *Géographie et Culture*, n°54, p.53-70.

Raibaud Y., (2007), Genre et loisirs des jeunes, in *Des femmes et des hommes : un enjeu pour le social ?* Empan n°65, p. 67-73.

Welzer-Lang D., (2004), *Les hommes aussi changent*, Paris, Payot.

Wieviorka M., (2005), *La violence*, Paris, Hachette Littératures.